**Présents :**

Barbier Odile ; Bennai Reda , Berthonneau Gérard (suppléant), Bruni Sylvain ; Cerisy Denis ; Carpentier Ingrid ; Charpentier Delphine ; Chevalier Marc ; EL Mounacifi Lofti ; Martini Paul ; Monod Benoit, Pichelin Serge, Orengo Walter ; *Fabienne Pouchet (directeur du syndic Siloge)*

**Absents non représentés :**

Bouchy Marie Agnès ;Cerisy Denis ; Mendes Paola

**1/ Commission finances**

La commission finances viendra contrôler les comptes 2016, le mercredi 15/2 au Cabinet SILOGE.

Le budget 2018 proposé à la prochaine Assemblée Générale d’un montant de 499 600 €uros, a été voté à l’unanimité des membres du CAS

L’ensemble des membres du CAS a voté la baisse du fond de prévoyance travaux, le montant sera précisé ultérieurement.

**2/ Commission travaux**

* Mise en demeure à adresser au copropriétaire qui entrepose sa bétonnière sur le domaine de l’ASL
* Courrier à adresser à Mr BOUKHELIFA pour des travaux non présentés au CAS et donc sans autorisation

**3/ Commission Espaces Verts**

* SOFRAEVE sera en intempéries durant 3 jours semaine 4. Ces jours seront rattrapés dans l’année.
* Un devis de complément de replantation de la haie rue Ordener est proposé. Ce devis sera soumis au Maire pour une éventuelle participation municipale à cette replantation.
* - coté l’ »Ecoute s’il Pleut », déracinage d’un arbre entre les Haricots Dalhias/Eglantines : un courrier sera adressé à l’agglo pour vérification de l’ensemble des arbres du ruisseau.

**4/ Commission Tennis**

* Les travaux de réfection du sol prévu en avril 2017 voté lors de l’assemblée générale de 2016.

**6/ Commission Piscine**

* La commission doit se réunir courant février pour préparer la prochaine saison

**7/ calendrier des prochains CAS**

Prochain cas le 7 février 2017 à 20 heures.

**DIVERS :**

* Réunion avec le Maire prévu le 6 février, sera évoquée : la haie rue ordener, le traçage des marquages au sol, la réservation salle d’Assemblée générale (date proposée le 11 mai), réquisition des voitures abandonnées, création d’un ralentisseur.
* L’entretien annuel de Mr DELAMOTTE est prévu le 25 janvier à 9 heures à la loge

Séance levée à 22 h.